

Aujourd'hui

Demain?

CRÉATION D'UNE NOUVELLE DG... ET LA SUPPRESSION D'AUTRES

La ministre Barbut a souhaité rencontrer l'ensemble des organisations syndicales d'urgence ce lundi. Le matin, les organisations syndicales d'administration centrale ont été reçues, suivies l'après-midi par les organisations représentatives au niveau ministériel. Mais pourquoi cet empressement ?

Colm



LES ANNONCES DE LA MINISTRE

Nous mentirions si nous disions ne pas savoir pourquoi la ministre nous convoquait en urgence... En effet, la presse avait déjà vendu la mèche d'un sujet qui agite déjà les couloirs d'administration centrale.

Les points clés de ses annonces :

•Un contexte difficile, assumé

La ministre ouvre en reconnaissant la pression actuelle sur le ministère — contestation des opérateurs, débats sur le projet de loi agricole et la remise en cause de la politique de l'eau.

Verbatim : « On passe notre temps à éviter des coups », et elle dit partager la frustration des agents face à cette situation.

Ainsi, elle veut que le ministère soit en position de force dans les arbitrages interministériels, en s'inspirant de la façon dont d'autres ministères sont organisés.

•Son diagnostic : trop de directions éclatées et des incohérences dans l'organisation actuelle

Son constat central est qu'il faut passer de directions dispersées à de "grandes directions" capables de porter les messages dans les enceintes de négociation. Exemple cité : l'économie circulaire n'apparaît même pas dans l'organigramme actuel. Autre exemple de DG forte : la direction générale du Trésor (commentaire FO : nous ne sommes pas convaincus que ce soit la taille de la DG qui fasse son poids mais plutôt sa gestion des cordons de la bourse...)

Elle relève que le CGDD a un nom devenu désuet et perd en visibilité depuis la création du SGPE en interministériel, et qu'elle ne comprend pas la place de la biodiversité au sein de la DGALN — qui devrait selon elle être rapprochée de l'eau et des forêts.

Elle critique des politiques trop cloisonnées qui nuisent à l'efficacité et à la rapidité de réponse de l'administration. Verbatim/idée forte : "on reproche au ministère de mettre dix ans à répondre sur certains dossiers (ex. projets eaux usées) car les directions ne se coordonnent pas dans les mêmes délais."

Son objectif : un avis unique et cohérent

Elle veut que toutes les directions parlent d'une seule voix, avec un avis qui fasse sens collectivement — sans pour autant changer les normes elles-mêmes.

Un enjeu budgétaire qui renforce l'urgence

Le contexte budgétaire 2026 s'annonce très contraint. Elle indique qu'elle se battra contre de nouveaux reculs, et que le ministère sera d'autant plus écouté s'il démontre une organisation différente et plus efficace.

Le contenu de la réforme

Création d'une nouvelle DGE regroupant biodiversité, droit de l'environnement, économie circulaire, prévention des risques et santé environnementale

- Approche intégrée de la politique de l'eau (aujourd'hui éclatée entre 4 DG différentes)
- Création d'une vraie direction de l'économie circulaire
- Meilleure articulation entre prévention et protection
- La DGALN recentrée sur logement, urbanisme et aménagement
- DGAMPA, DGITM et DGEC : pas de changement
- Les missions restantes du CGDD transférées au SG : direction des statistiques et recherche

Mais elle insiste : « ce n'est pas une révolution ».

Un calendrier avec dialogue social annoncé

Étapes : présentation aux DG la semaine dernière, puis aux représentants des agents aujourd'hui, puis lettre à l'ensemble des agents.

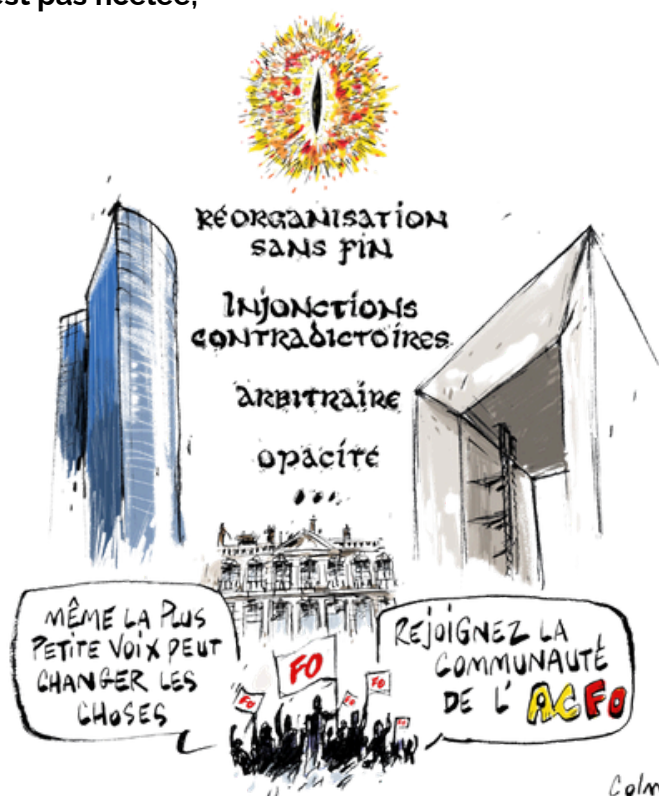
Malgré la contrainte des élections présidentielles, elle affirme ne pas vouloir mener une réforme à marche forcée et promet de prendre le temps nécessaire à la concertation. Dès cet été : lancement des travaux de préfiguration, avec des préfigurateurs déjà désignés, des comités de suivi dès la semaine prochaine.

Son seul objectif, c'est de « donner les moyens pour que le ministère soit plus effectif », et elle conclut en se disant venue pour « le temps du dialogue, pour co-construire ».

Sur l'engagement d'une "réforme qui n'est pas une réforme", que l'on ne veut pas mener à marche forcée et qui n'est pas ficelée, on repassera donc...

▶ LES QUESTIONS QUI FÂCHENT

- **Le calendrier précis et le lien avec les élections professionnelles** : à force de question, on obtient l'information que les instances seront consultées formellement début 2027... et on appelle cela une marche non forcée...
- **Sur l'articulation avec Arche/sequoia 2028** : la DGPR restera à Sequoia
- **Sur la réalité de la concertation** : parler d'un projet déjà ficelé sans partager les constats n'est pas vraiment
- **Sur le bienfondé de la réforme** : nous ne partageons ni les constats ni la mise en silo...



POUR TOUT COMPRENDRE,
POUR S'ORGANISER,
POUR RÉSISTER :

REJOIGNEZ NOUS !

